



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 8 octobre 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2019-10-08_1590

Versement de subventions pour les micro-projets présentés
dans le cadre du Fonds Participatif des Conseils Citoyens
(Contrat de Ville des Portes de l'Essonne)

L'an deux mille dix-neuf, le 8 octobre à 19h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance plénière ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 2 octobre 2019

Ville	Titre	NOM	Prénom	Présent	A donné pouvoir à	Vote
Savigny-sur-Orge	Mme	ACHTERGAELE	Nadège	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	AFFLATET	Alain	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALEXANDRE	Stéphanie	Abs.		-
Villeneuve-St-Georges	Mme	ALTMAN	Sylvie	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	APPOLAIRE	Annie-Paule	P		P
Orly	M.	ATLAN	Thierry	Repr.	M. Sac	P
Valenton	Mme	BAUD	Françoise	Repr.	Mme Veyrunes	P
Vitry-sur-Seine	M.	BELL-LLOCH	Pierre	P		P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BENBELKACEM	Sarah	Repr.	M. Noury	P
Savigny-sur-Orge	M.	BENETEAU	Sébastien	P		P
Viry-Châtillon	M.	BERENGER	Jérôme	Repr.	M. Sauerbach	P
Orly	Mme	BESNIET	Nathalie	P		P
Thiais	M.	BEUCHER	Daniel	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	BOURJAC	Jean-Marc	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	BOUYSSOU	Philippe	Repr.	M. Kennedy	P
Le Kremlin-Bicêtre	Mme	BOYAU	Lina	P		P
Villeneuve-St-Georges	M.	BOYER	Alexandre	P		P
Arcueil	M.	BREUILLER	Daniel	Repr.	M. Perreux	P
Villejuif	Mme	CASEL	Catherine	Abs.		-
Rungis	M.	CHARRESSON	Raymond	P		P
Fresnes	Mme	CHAVANON	Marie	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	CHICOT	Rémi	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	CHIESA	Pierre	P		P
Gentilly	M.	DAUDET	Patrick	P		P
Chevilly-Larue	Mme	DAUMIN	Stéphanie	P		P
Cachan	Mme	DE COMARMOND	Hélène	P		P
l'Haÿ-les-Roses	M.	DECROUY	Clément	P		P
Thiais	M.	DELL'AGNOLA	Richard	Repr.	M. Beucher	P
Chevilly-Larue	M.	DELUCHAT	André	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	DESPRES	Catherine	Repr.	M. Diguët	P
Choisy-le-Roi	M.	DIGUET	Patrice	P		P
Villeneuve-St-Georges	Mme	DINNER	Nathalie	Repr.	M. Deluchat	P
Fresnes	M.	DOMPS	Richard	P		P
Athis-Mons	M.	DUMAINE	Julien	P		P
Cachan	M.	FOULON	Jacques	Repr.	M. Perillat Bottonet	P
Villeneuve-le-Roi	M.	GAGNEPAIN	Pascal	Abs.		-
Villeneuve-St-Georges	M.	GAUDIN	Philippe	Repr.	M. Afflatet	P
Savigny-sur-Orge	Mme	GERARD	Anne-Marie	Repr.	M. Achtergaele	P
Arcueil	Mme	GILGER-TRIGON	Anne-Marie	Repr.	Mme Janodet	P
Villejuif	M.	GIRARD	Dominique	P		P
Villeneuve-le-Roi	M.	GONZALES	Didier	Abs.		-
Ablon-sur-Seine	M.	GRILLON	Eric	P		P
Villejuif	Mme	GRIVOT	Annie	Repr.	Mme Appolaire	P
Savigny-sur-Orge	M.	GUETTO	Daniel	P		P

Choisy-le-Roi	M.	GUILLAUME	Didier	P		P
Villeneuve-le-Roi	Mme	HAMID	Sakina	Abs.		-
Fresnes	M.	HELBLING	Denis	Repr.	Mme Chavanon	P
L'Hay-les-Roses	Mme	HUBERT	Laure	Repr.	Mme Sourd	P
Choisy-le-Roi	M.	ID ELOUALI	Ali	Abs.		-
Orly	Mme	JANODET	Christine	P		P
L'Hay-les-Roses	M.	JEANBRUN	Vincent	Repr.	M. Grillon	P
Vitry-sur-Seine	M.	KENNEDY	Jean-Claude	P		P
Paray-Vieille-Poste	Mme	LALLIER	Nathalie	P		P
le Kremlin-Bicêtre	M.	LAURENT	Jean-Luc	P (1)	M. Chicot (2)	P
Villejuif	M.	LE BOHELLEC	Franck	Repr.	M. Yebouet	P
Cachan	M.	LE BOUILLONNEC	Jean-Yves	Abs.		-
Vitry-sur-Seine	Mme	LEFEVRE	Fabienne	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	LEPRETRE	Michel	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	LESSENS	Evelyne	Repr.	M. Lipietz	P
Villejuif	M.	LIPIETZ	Alain	P		P
Vitry-sur-Seine	Mme	LORAND	Isabelle	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	MARCHAND	Romain	P		P
Thiais	Mme	MARCHEIX	Virginie	P		P
Savigny-sur-Orge	M.	MEHLHORN	Eric	P		P
Viry-Châtillon	Mme	MERRINA	Arielle	Repr	M. Guetto	P
Vitry-sur-Seine	Mme	MONTOIR	Sylvie	P		P
Fresnes	Mme	MOREIRA DA SILVA	Laurinda	Abs.		-
le Kremlin-Bicêtre	M.	NICOLLE	Jean-Marc	P		P
Morangis	M.	NOURY	Pascal	P		P
Choisy-le-Roi	M.	PANETTA	Tonino	P		P
Villejuif	M.	PERILLAT-BOTTONET	Franck	P		P
Vitry-sur-Seine	M.	PERREUX	Jacques	P		P
Juvisy-sur-Orge	M.	PERRIMOND	Michel	Repr.	M. Reda	P
Cachan	Mme	PESCHEUX	Edith	P		P
Athis-Mons	M.	PETETIN	Pascal	P		P
Ivry-sur-Seine	Mme	PIERON	Marie	P		P
Juvisy-sur-Orge	M.	REDA	Robin	P		P
Choisy-le-Roi	Mme	RIFFAUD	Isabelle	Abs.		-
Athis-Mons	Mme	RODIER	Christine	P		P
Athis-Mons	M.	SAC	Patrice	P		P
Viry-Châtillon	M.	SAUERBACH	Laurent	P		P
Thiais	M.	SEGURA	Pierre	P		P
L'Hay-les-Roses	Mme	SOURD	Françoise	P		P
Ivry-sur-Seine	M.	TAGZOUT	Mourad	Abs.		-
Vitry-sur-Seine	Mme	TAILLEBOIS	Sarah	Repr.	M. Bourjac	P
Vitry-sur-Seine	M.	TMIMI	Hocine	P		P
Gentilly	Mme	TORDJMAN	Patricia	P (3)	M. Daudet (4)	P
Vitry-sur-Seine	Mme	VEYRUNES-LEGRAIN	Cécile	P		P
Villejuif	M.	VIDAL	Philippe	Repr.	M. Girard	P
Viry-Chatillon	M.	VILAIN	Jean-Marie	Repr.	M. Bénétteau	P
Ivry-sur-Seine	Mme	WOJCIECHOWSKI	Bozena	Repr.	M. Marchand	P
Villejuif	M.	YEBOUET	Elie	P		P

(1) Jusqu'à la délibération 1559

(2) à partir de la délibération 1560

(2) Jusqu'à la délibération 1585

(4) à partir de la délibération 1586

Secrétaire de Séance : Monsieur Robin Reda

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil du territoire				92
N° de délibération	Présents	Absents	Absents représentés	Votants
1549 à 1559	57	10	25	82
1560 à 1585	56	10	26	82
1586 à 1622	55	10	27	82

Exposé des motifs

Dans le cadre de la mise en œuvre du contrat de ville des Portes de l'Essonne et de la programmation 2019, pour la quatrième année consécutive, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est gestionnaire du Fonds Participatif des Conseils Citoyens d'un montant total de 8 490 €. Cette subvention est accordée au titre du programme budgétaire 147 - Politique de la Ville - dans le cadre de la création d'un Fonds Participatif des Conseils Citoyens à destination des associations et établissements scolaires souhaitant réaliser des micro-projets.

La gestion du Fonds Participatif a été confiée à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre en partenariat avec les villes d'Athis-Mons et de Savigny-sur-Orge et le Délégué du Préfet.

En réponse à l'appel à projet diffusé en mai, 15 projets ont été déposés et examinés par la commission d'attribution qui s'est réunie le 28 juin et qui a rendu un avis favorable pour la majorité des projets, tout en modulant les subventions en fonction des projets et des publics.

Le Conseil Citoyen de Grand Vaux a rendu un avis favorable le 18 juin à 6 projets sur 8 présentés (pas d'avis pour le projet d'ANTEA et avis défavorable pour le projet du COS Savigny Football).

Le Conseil Citoyen du Noyer Renard a quant à lui, rendu un avis favorable, le 26 juin, aux 7 projets présentés.

Les projets présentés et les montants retenus sont les suivants :

Ville	Quartier	Porteur	Intitule action	Subvention FPCC Proposée
SAVIGNY-SUR-ORGE	GRAND VAUX	APESSO	Les bâtisseurs de Grand Vaux	1 500 €
SAVIGNY-SUR-ORGE	GRAND VAUX	APESSO	Kermesse 2019	0 €
SAVIGNY-SUR-ORGE	GRAND VAUX	Savigny Handball 91	Promotion du Sport pour le plus grand nombre	0 €
SAVIGNY-SUR-ORGE	GRAND VAUX	ECOLE MATERNELLE MERMOZ	Visite des classes à la Ferme "Petit Brin de Paille"	795 €
SAVIGNY-SUR-ORGE	GRAND VAUX	ECOLE MATERNELLE MERMOZ	Organisation d'une session de spectacles destinée au jeune public de Grand Vaux	1 500 €
SAVIGNY-SUR-ORGE	GRAND VAUX	ASSOCIATION SPORTIVE DU CO SAVIGNY FOOTBALL	Tournoi de football à la Rochelle	0 €
SAVIGNY-SUR-ORGE	GRAND VAUX	MEDECINS D'AFRIQUE	Bien dans sa peau, bien dans sa tête	1000 €
SAVIGNY-SUR-ORGE	GRAND VAUX	ANTEA	Permanences de soutien psychologiques à Grand Vaux	0 €
ATHIS-MONS	NOYER RENARD	ECOLE FLAMMARION	Vers une culture littéraire commune	750 €
ATHIS-MONS	NOYER RENARD	ECOLE BRANLY	Vers une culture littéraire commune	750 €
ATHIS-MONS	NOYER RENARD	ASSOCIATION TOO HIGH SPIRIT	Fête Halloween	695 €
ATHIS-MONS	NOYER RENARD	UNE CHANCE POUR REUSSIR (UCPR)	Jardinons Ensemble !	1 500 €
ATHIS-MONS	NOYER RENARD	ASSOCIATION ZOOM	Projet Danse	0 €
ATHIS-MONS	NOYER RENARD	TOO HIGH SPIRIT	THS Night	0 €
ATHIS-MONS	NOYER RENARD	CLCV-MVNR	Les carrés du Noyer Renard-Les jardins familles	0 €
				8 490€

Dès lors, il est proposé :

- d'approuver les propositions de la commission d'attribution du fonds participatif ;
- d'autoriser l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à verser les subventions aux porteurs de projet, lorsque le CGET lui aura notifié l'attribution de la subvention qui compose le Fonds Participatif des Conseils Citoyens.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu le décret n°200-495 du 6 juin 2001 relatif à l'attribution des subventions par les collectivités territoriales et leurs établissements publics à caractère administratif aux organismes de droit privé ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Considérant la programmation 2019 de l'État au titre des crédits du BOP 147 - politique de la ville et de la subvention de 8 490€ du CGET à l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre au titre du Fonds Participatif des Conseils Citoyens en attente de notification ;

Considérant les propositions de la commission d'attribution du Fonds Participatif qui s'est réunie le 10 juillet 2018 ;

Entendu le rapport de M. Richard Domsps ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le Conseil territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Autorise l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre à verser les subventions aux porteurs de projet suivants lorsque le CGET lui aura notifié l'attribution de la subvention correspondante :
 - . 1 500€ à APESSO pour les le projet "les bâtisseurs de Grand Vaux" ;
 - . 795€ à l'école maternelle Mermoz de Savigny-sur-Orge pour la visite des classes à la Ferme "le Petit Brin de Paille" ;
 - . 1500€ à l'école maternelle Mermoz de Savigny-sur-Orge pour l'organisation d'une session de spectacles destinée au jeune public de Grand Vaux ;
 - . 1 000€ à l'association Médecins d'Afrique pour le projet "bien dans sa peau, bien dans sa tête" ;
 - . 750€ à l'école Flammarion d'Athis-Mons pour le projet "vers une culture littéraire commune" ;
 - . 750€ à l'école Branly d'Athis-Mons pour le projet "vers une culture littéraire commune" ;
 - . 695€ à Too High Spirit pour la Fête d'Halloween 2019 ;
 - . 1500€ à l'UCPR (Une Chance Pour Réussir) pour le projet "jardinons ensemble !".Soit un total de 8 490€ correspondant à la subvention à recevoir du CGET.
2. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 82



A Vitry-sur Seine, le 14 octobre 2019

Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 15 octobre 2019 ayant été publiée le 15 octobre 2019

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.